



COMMUNIQUÉ DU CNFAS

Paris, le 19 mars 2019

Objet : FLASH INFORMATION >> L'aérodrome de SALLANCHES-MONTBLANC (LFHZ) est menacé de fermeture

Monsieur le Maire de Sallanches, par décision du conseil municipal en date du 13 février 2019, a fait connaître sa décision de fermeture de l'aérodrome de Sallanches. Une action de la Préfecture et de l'Aviation Civile a immédiatement été engagée pour signifier au Maire qu'une telle décision n'est pas de sa seule compétence : c'est une décision du Ministre des Transports qui a lieu à l'issue d'un processus administratif précis.

Du fait de sa position géographique particulière au cœur du massif du Mont-Blanc, l'aérodrome de Sallanches est indispensable en matière de sécurité pour l'ensemble des activités aériennes privées et professionnelles. En plus d'une situation exceptionnelle aux pieds des Alpes, qui fait le bonheur de tous ceux qui y sont basés et des pilotes de passage avec plusieurs milliers de mouvements par an, ce terrain sert aussi de piste de secours pour tous types d'aéronefs : planeurs, ULM, avions, hélicoptères, en difficulté technique ou météorologique.

Bien entendu, toute la communauté aéronautique de loisirs et professionnelle se mobilise pour s'opposer très fermement à cette décision du Maire. Pour cela, sous l'égide du CNFAS (Conseil National des Fédérations Aéronautiques et Sportives), les fédérations FFPLUM, FFA, FFVP, FFH, ainsi que l'AFPM qui sont plus directement concernées par cette décision, s'engagent solidairement et apportent leur concours aux démarches engagées pour contester cette décision et maintenir l'activité de l'aérodrome.

A cet effet, une association vient d'être créée : le **CSDAS** (Comité de Sauvegarde et de Développement de l'Aérodrome de Sallanches) regroupant les intérêts des acteurs locaux (aéroclub et basés), des fédérations de sports aériens, et de l'ensemble des usagers concernés pour regrouper nos intérêts et agir en bon ordre pour donner plus de poids à nos actions.

D'ici quelques jours, quand tout sera mis en place via un site internet, vous pourrez marquer votre soutien par votre adhésion à ce comité, dont l'objet est de fédérer les usagers, coordonner les actions, vous représenter et agir pour défendre l'aérodrome ; et suivre l'avancement des démarches engagées.

Entre temps et pour l'immédiat, nous vous invitons déjà à soutenir la préservation de l'aérodrome de Sallanches en signant la pétition en ligne qui a déjà reçu près de 11 000 signatures en 3 semaines, ce qui traduit la très forte mobilisation pour défendre ce terrain d'aviation essentiel pour nos activités.

Signez la pétition en cliquant sur le lien ci-après : <https://www.change.org/p/georges-morand-pour-la-pr%C3%A9servation-l-a%C3%A9rodrome-de-sallanches>

Merci pour votre soutien.

Le CNFAS, l'AFMP, le CSDAS, le Club Aéronautique de Sallanches